



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Signature de la convention collective des cols bleus de la Ville d'Otterburn Park

Otterburn Park, le 28 janvier 2009 – La Ville d'Otterburn Park est heureuse d'annoncer qu'elle a signé, le 27 janvier dernier, la convention collective avec les cols bleus, représentés par le syndicat des employés des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, local 501.

« Je suis très heureux de l'entente que nous avons conclue avec nos employés cols bleus. Les négociations se sont déroulées rapidement et dans un esprit d'ouverture et de collaboration » a souligné le maire de la ville, Gérard Schafroth.

La convention collective est signée pour cinq ans. Elle prévoit des augmentations de salaire de 2 % pour les trois premières années et de 2.5 % pour les deux dernières. La paye des employés sera dorénavant, conditionnellement à une entente avec les cols blancs, aux deux semaines. De plus, deux employés temporaires sont maintenant permanents, augmentant ce groupe à sept employés permanents à temps plein et 2 employés permanents à temps partiel.

Cette convention assurera la stabilité des opérations des travaux publics. La Ville donne très peu de contrat à l'extérieur afin de bien contrôler les coûts et cette entente est gagnante autant pour les cols bleus que pour l'administration municipale.